



*L'Ambassadeur aux droits de l'Homme*

*Le préfet, délégué interministériel à la lutte contre le racisme,  
l'antisémitisme et la haine anti-LGBT*

Paris, le 12 mai 2020

Monsieur l'Ambassadeur,

A quelques jours du 17 mai, journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, nous souhaitons vous faire part, à l'instar de nombreuses associations françaises et européennes de défense des droits humains, de notre vive préoccupation concernant l'article 33 du projet de loi dit « omnibus » actuellement en cours d'examen par le Parlement hongrois.

En effet, si nos informations sont exactes, ce projet d'article aboutirait à interdire formellement tout type de reconnaissance légale et de droits aux personnes transgenres. Cette démarche, si elle était confirmée, ne nous paraît pas de nature à favoriser l'inclusion des personnes trans et le respect de leurs droits. Cette mesure nous semble, en outre, contraire à la Convention européenne des droits de l'Homme ainsi qu'à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Il convient également de rappeler que la transidentité n'est aucunement une pathologie et a été retirée de la liste des maladies mentales par l'Organisation Mondiale de la Santé le 27 mai 2019.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

François CROQUETTE

Frédéric POTIER

S.E. M. Georges KAROLYI  
Ambassade de Hongrie en France  
5, square de l'avenue Foch  
75116 PARIS